

COMPTE RENDU DE LA REUNION D'INFORMATION QUALIOPI

LUNDI 18 OCTOBRE 2021

REUNION A DESTINATION DE(S) :

- Responsables pédagogiques de DU
- Responsables pédagogiques de groupes spécifiques de master
- Responsables du DAEU
- Présidents de jury VAE
- Directeur adjoint délégué à la formation de l'IUT de Blois
- Directeur du SEFCA de l'IUT de Tours
- Directeurs de composante
- Responsables administratifs
- Chargée de mission qualité de l'IAE
- Equipe de Formation Continue

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 24

ORDRE DU JOUR

- Introduction par le Vice-Président en charge de la formation tout au long de la vie et en apprentissage
- Tour de table de l'équipe QUALIOPI
- Contexte QUALIOPI
- Présentation de QUALIOPI
- La démarche QUALIOPI à l'université de Tours
- Les indicateurs relatifs à la pédagogie
- Calendrier prévisionnel
- Perspectives
- Temps d'échanges

INTRODUCTION PAR LE VICE-PRESIDENT EN CHARGE DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET EN APPRENTISSAGE

La certification QUALIOPI est l'axe de travail majeur proposé à l'équipe présidentielle dans la feuille de route du service commun de formation continue pour 2022.

TOUR DE TABLE DE L'EQUIPE QUALIOPI

- **Xavier Terrien** : Vice-président en charge de la Formation Tout au Long de la Vie et en Apprentissage
- **Christelle Pragnon** : Directrice du service de formation continue
- **Lucie Barbier-Fazilleau** : Responsable pôle qualité des formations (CAPE) et référente qualité pour la formation continue
- **Camille Terracol** : Animatrice qualité pour la formation continue

CONTEXTE QUALIOPI

- **Contexte législatif**

Depuis 2014, les organismes de formation professionnelle sont obligés d'engager une démarche qualité. Les établissements de l'enseignement supérieur ont donc créé leur propre référentiel adapté à leur spécificité, la certification FCU.

Le réseau FCU est une association regroupant l'ensemble des universités et d'autres établissements de l'enseignement supérieur et qui propose un accompagnement à cette démarche.

L'université de Tours est certifiée FCU en juin 2018 pour 3 sites. Puis pour 5 sites en 2020.

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel de 2018 a par la suite imposé un seul référentiel : le Référentiel National Qualité QUALIOPI. Celui-ci s'impose à tous les organismes de formations et aux CFA.

Cependant, les universités ne sont pas obligées d'être certifiées QUALIOPI. Les établissements de l'enseignement supérieur sont réputés avoir satisfait à l'obligation de certification ; mais la réputation de qualité n'est pas forcément une facilitation car certains OPCO et le Conseil Régional Centre-Val de Loire demandent notamment à l'université de Tours son certificat QUALIOPI.

Dans la lettre d'orientation budgétaire, l'université de Tours émet ainsi en juin 2021, sa volonté d'obtenir la certification QUALIOPI.

- **Enjeux autour de Qualiopi**

Engager l'université de Tours dans le cycle de certification QUALIOPI, répond à des enjeux financiers et d'attractivité notamment auprès de divers acteurs : l'université elle-même, les financeurs institutionnels, les employeurs et les stagiaires à la formation.

PRESENTATION DE QUALIOPI

QUALIOPI est une certification nationale visant à attester la qualité des organismes de formation professionnelle.

L'audit initial de certification QUALIOPI est prévu pour juin 2022.

La certification est la 1^{ère} étape d'un cycle valable 3 ans. Un audit de suivi fait suite à l'audit initial de certification (entre 14 et 22 mois). Cet audit de suivi a pour objectif de vérifier les améliorations apportées par l'université de Tours sur les écarts mineurs signalés lors de l'audit de certification.



• **Un engagement multisite**

La certification QUALIOPi engage les 10 composantes de l'université de Tours sur 3 catégories d'actions :

- L'action de formation (la formation continue)
- La VAE
- Le bilan de compétences

Le Référentiel National Qualité QUALIOPi est composé de 7 critères se répartissant en 32 indicateurs. Or, grâce à la certification FCU déjà détenue par une partie de l'université de Tours, cette dernière peut bénéficier d'un audit allégé qui évaluera lors de l'audit initial seulement 15 indicateurs sur 32.

LA DEMARCHE QUALIOPi A L'UNIVERSITE DE TOURS

Depuis octobre 2020, la démarche QUALIOPi a été initiée à l'université de Tours avec des autodiagnostic réalisés en interne au sein du service de formation continue. Un premier retour d'analyse des risques a été fait en février 2021 par le réseau FCU.

Le tableau ci-dessous propose une synthèse issue des autodiagnostic du niveau de risque (moyen à très élevé) attribué à chaque indicateur.

En cas de non-satisfaction aux indicateurs ou en absence de preuves, une non-conformité (mineure ou majeure) aux exigences du référentiel qualité est identifiée ; ces non-conformités peuvent mettre en cause l'obtention de la certification QUALIOPi par l'université de Tours.

Critère	2		3				6	7	
	7	8	11	12	13	16	24	25	32
Niveau d'écart									
FC									
VAE									

 Non conformité mineure
 Non conformité majeure

 Risque moyen
  Risque élevé
  Risque très élevé

LES INDICATEURS RELATIFS A LA PEDAGOGIE

Parmi tous les indicateurs certains ont été identifiés comme relatifs à la pédagogie. L'ensemble de ces indicateurs est explicité en détail.

La légende des indicateurs est présentée en annexe du support de présentation ainsi qu'un lexique clarifiant certains mots de vocabulaire.

Il est à noter que trois indicateurs (3, 7 et 16) de l'ensemble du référentiel font référence au périmètre des certifications professionnelles. Il s'agit là de formations enregistrées au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) ou au RS (Répertoire Spécifique). Ces formations sont alors appelées « certifications professionnelles ». Elles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles (article L. 6113-1 du Code du travail).

A l'université de Tours, ce périmètre concerne :

- Les BUT
- Les licences
- Les licences professionnelles
- Les masters

Et uniquement les 3 DU suivants :

- Le DUMI - Musicien intervenant (enregistré au RNCP)
- Le DU la musique et le tout-petit / La musique et l'enfant en situation de handicap (enregistré au RS)
- Le DU Médiation et gestion des conflits (enregistré au RS)

De cette façon, seuls ces 3 DU qui sont enregistrés au RNCP ou au RS sont concernés par les indicateurs pré-cités. En revanche, les autres indicateurs de QUALIOPI s'appliquent à l'ensemble des formations, y compris celles qui ne sont pas considérées comme des certifications professionnelles.

CALENDRIER PREVISIONNEL

La mise en œuvre de la certification QUALIOPI est un projet se déroulant jusqu'à juin 2022 :



PERSPECTIVES

D'autres rendez-vous seront proposés sous d'autres formes plus collaboratives pour travailler ensemble à la mise en œuvre du plan d'action pour les indicateurs relatifs à la pédagogie.

TEMPS D'ÉCHANGES

- **Questions générales**

QUALIOPI est-il contrôlé par un organisme de certification privé, ou est-ce qu'un organisme public est chargé de sa mise en œuvre ?

Seuls les organismes accrédités par le COFRAC (Comité français d'accréditation, chargé de délivrer les accréditations aux organismes certificateurs) peuvent délivrer la certification QUALIOPI, et ils sont du secteur privé.

Les indicateurs qui ne sont pas audités dans l'audit allégé le sont-ils déjà dans le cadre de la certification FCU ? ou s'agit-il de nouveaux indicateurs qui seront audités pour la première fois lors de l'audit de suivi ?

De par le renouvellement de notre certification FCU en décembre 2020, nous avons déjà pu prouver que nous mettions en application les 17 indicateurs non audités dans l'audit allégé.

C'est Bureau Véritas Certification qui a fait le parallèle entre la certification FCU et QUALIOPI et qui a identifié que 17 de FCU étaient équivalents à QUALIOPI.

Est-ce que l'ensemble du réseau universitaire s'engage dans QUALIOPI ?

Une vingtaine d'établissements de l'enseignement supérieur vont vers QUALIOPI, avec des stratégies différentes. La majorité des universités qui étaient dans la première vague de FCU passent à QUALIOPI : certaines, à l'instar de l'université de Tours, vont maintenir les deux certifications. D'autres vont abandonner FCU et garder uniquement QUALIOPI. Des établissements qui n'étaient pas dans la première vague FCU ont voulu aller vers QUALIOPI mais le contenu du référentiel étant trop exigeant, ils ont finalement préféré initier une certification FCU (qui elle n'impose pas de date butoir au 1^{er} janvier 2022). Enfin, certains établissements ne sont pas du tout engagés dans une démarche qualité avec une offre de formation très différente de celle de Tours. Un certain nombre d'établissements font beaucoup de VAE mais pas de DU et essentiellement de la reprise d'études plutôt que de la formation continue.

Pourquoi les critères 1 et 5 n'ont pas été identifiés comme relatifs à la pédagogie ?

Le critère 1 concerne les conditions d'information au public. Ces activités sont plutôt identifiées comme concernant les gestionnaires de formation par rapport à l'information qui est communiquée aux stagiaires.

Le critère 5 concerne, lui, la qualification du personnel du service de formation continue et du personnel enseignant. Ces indicateurs relèvent d'une problématique RH au sujet du développement des compétences. Toutefois, en nous appuyant sur la Direction des Ressources Humaines et le suivi fait au CAPE (Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants), nous avons les moyens de répondre à cet indicateur sans mobiliser les enseignants.

- **Périmètre de certification**

L'IUT de Tours n'étant pas dans le périmètre de FCU, doit-il travailler sur la totalité du référentiel, soit les 32 indicateurs ?

Non, l'IUT de Tours bénéficie aussi de l'audit allégé sur 15 indicateurs seulement et ce, lors de l'audit initial. Les 32 indicateurs seront en revanche travaillés lors de l'audit de suivi (14 à 22 mois après la date de début de validité de la certification), ce qui sera le cas également pour l'ensemble de l'université.

La certification QUALIOPI concerne-t-elle les étudiants de master MEEF inscrits en formation continue ?

QUALIOPI concerne l'ensemble des stagiaires de formation continue de l'université, qu'il s'agisse de formations en groupes spécifiques ou de stagiaires en insertion (c'est-à-dire des stagiaires qui suivent les cours à un rythme identique que celui d'étudiants de formation initiale).

Les formations du CUEFEE font-elles parties du périmètre de certification ?

Les formations du CUEFEE rentrent bien dans le périmètre QUALIOPI, étant donné que la QUALIOPI est multisite, tous les sites, toutes les composantes mais aussi tous les services de l'université de Tours auront la certification.

Est-ce que les DU non enregistrés au RNCP ne sont pas concernés par QUALIOPI ?

Non, l'ensemble des formations accueillant des publics de formation continue dispensées par l'université de Tours (LMD, DU/DIU, non diplômantes ...) sont concernées par QUALIOPI.

Ce sont uniquement les indicateurs 3, 7 et 16 qui ne s'appliquent pas aux DU non enregistrés au RNCP. Ces indicateurs concernent les 3 seuls DU de l'université reconnus comme certifications professionnelles.

Est-ce qu'il y a des enjeux croisés entre l'inscription au RNCP et QUALIOPI ?

L'enjeu est principalement financier. L'enregistrement au RNCP d'une formation et la certification QUALIOPI permettent une meilleure prise en charge des frais de formations par les financeurs mais également une meilleure attractivité pour les stagiaires qui peuvent utiliser leur CPF.

- **Perspectives de travail**

Quelles échéances et méthodologies à mettre en œuvre pour les DU (notamment DUMI et DU musique) enregistrés au RNCP ?

L'enregistrement du DU musique a été fait il y a 3 ans, il arrivera à échéance le 31 décembre 2022. Cela ne remet pas en cause la promotion de cette année. Le renouvellement devra être assuré pour la promotion de septembre 2022. La constitution du dossier sera travaillée prochainement pour pouvoir le soumettre ensuite à France Compétences.

Le DUMI, de son côté est enregistré au niveau national. C'est l'université de Lille qui est en charge de son enregistrement.

Comment va se faire le partage de travail entre les responsables de formation et les collègues en charge de la formation continue ? Des moyens spécifiques vont-ils être mis en place ?

Camille Terracol, animatrice qualité a été recrutée pour accompagner l'université dans cette démarche de certification.

Au sujet de la collaboration avec les responsables pédagogiques, il sera nécessaire d'envisager un temps de travail pour réaliser un état des lieux et prendre connaissance de ce qui est mis en place par les équipes pédagogiques. Les modalités de ces rencontres seront à construire mutuellement.

Les gestionnaires de formation continue vont débiter des groupes de travail pour s'approprier le référentiel. Par rapport aux échéances que nous avons avec les accompagnateurs FCU, le travail s'effectue dans un premier temps avec les membres de l'équipe de Formation continue. C'est à l'issue de la définition du plan d'actions en janvier que les réflexions avec les responsables pédagogiques seront engagées.

L'objectif est de proposer une méthodologie de travail participative entre tous les acteurs impliqués dans la certification QUALIOPI.

- **Remarques**

Contrairement à l'évaluation du HCERES qui est une évaluation des diplômes nationaux QUALIOPI est quant à elle une certification d'un établissement quelles que soient les formations proposées par cet établissement. C'est donc à l'université de bien décrire comment elle fonctionne, les types de formations qu'elle propose (formations certifiantes, non certifiantes) et la façon dont sont structurées chacune de ses formations. Une fois que l'établissement sera certifié, toute formation proposée par cet établissement bénéficie de cette certification.

QUALIOPI n'est pas une certification du service de formation continue mais bien de l'université dans son ensemble. A ce titre la réunion du jour est à destination des responsables pédagogiques car la pédagogie a pu être identifiée comme prioritaire. Pour les indicateurs qui ne concernent pas directement la pédagogie, d'autres services de l'université seront sollicités, comme la DRH, le SSU ou encore la MOIP.